

AGENCE NESTENN NOUMEA

HONORAIRES - VENTE - TRANSACTION

Prix de vente en XPF	Honoraires vendeur
Moins de 12 000 000	Forfait 900 000 XPF TTC*
De 12 000 001 à 24 000 000	7% TTC* du prix de vente
De 24 000 001 à 36 000 000	6,5% TTC* du prix de vente
De 36 000 001 à 48 000 000	6% TTC* du prix de vente
De 48 000 001 à 60 000 000	5,5% TTC* du prix de vente
De 60 000 001 à 72 000 000	5% TTC* du prix de vente
Au-delà de 72 000 001	4,5% TTC* du prix de vente

Nos honoraires sont immédiatement exigibles le jour où la vente est effectivement conclue et constatée dans un seul acte écrit contenant l'engagement des parties. Le redevable des honoraires est le Mandant (vendeur), sauf disposition contraire du mandat.

HONORAIRES - LOCATION VIDE OU MEUBLÉE

Les honoraires comprennent les frais de publicité - les visites - la constitution du dossier du locataire - la rédaction du bail - l'état des lieux d'entrée et de sortie.

- [Biens à usage d'habitation](#) :

- ◊ Honoraires à la charge du bailleur :

- Logement vide : 6% du loyer annuel (hors charge) TTC*

- ◊ Honoraires à la charge du locataire :

- Logement vide : 6% du loyer annuel (hors charge) TTC*
- Logement meublé : 9% du loyer annuel (hors charge) TTC*

- [Biens à usage professionnel \(bureaux/commerces\)](#) :

- ◊ Honoraires à la charge du locataire : 9% du loyer annuel (hors charge) TTC*

HONORAIRES - GESTION LOCATIVE VIDE OU MEUBLÉE

- [Biens à usage d'habitation - professionnel \(bureaux/commerce\)](#) :

- ◊ Honoraires de gestion vide à la charge du bailleur : 7% + TGC (6%)
- ◊ Honoraires de gestion meublée à la charge du bailleur : 10% + TGC (6%)
- ◊ Honoraires de suivi de dossier contentieux locataire (huissier, avocat) : 45 000 XPF + TGC (6%)

Estimation gratuite

Nestenn Nouméa vous propose un service gratuit d'estimation orale de votre bien immobilier. Nos conseillers sont à votre disposition afin d'identifier les atouts de votre bien pour en déterminer la valeur exacte.

* Honoraires TGC incluse, au taux de 6%